



JOURNÉE INTERNATIONALE

25 NOVEMBRE

POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

L'UNSA-Ferroviaire milite pour une tolérance zéro contre la violence et le harcèlement dans notre syndicat, dans les entreprises et dans la société.



Au travers de ses deux groupes de travail *Mixi'Team* et *Référents Harcèlement CSE*, l'UNSA-Ferroviaire accompagne et sensibilise par des formations ses adhérents et militants sur les manifestations du harcèlement et sexisme au travail, multiformes et qui passent trop souvent inaperçues.

À LA SNCF, LORS DE LA NÉGOCIATION DE L'ACCORD ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA MIXITÉ, L'UNSA-FERROVIAIRE A OBTENU :

- ✓ La création d'un article dédié à l'accompagnement des personnels victimes de violences conjugales et intra-familiales
- ✓ La mise en place d'un processus type de traitement des signalements de faits de harcèlement sexuel et agissement sexiste
- ✓ L'élaboration d'une journée de formation complémentaire relative à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail qui sera proposée par l'entreprise à l'ensemble des Référents Harcèlement Sexuel
- ✓ L'instauration de trois journées d'autorisation d'absence exceptionnelle, fractionnables en demi-journées, afin d'aller déposer plainte, se rendre à une convocation au tribunal, à un RDV chez un avocat ou auprès d'associations d'appui spécialisées. Ces dispositions seront aussi valables dans le cadre de violences sexuelles faites au travail.

101

fémicides sont à déplorer depuis le 1er janvier 2021

LORS DU CONFINEMENT :

9%

des femmes en couple ont été victimes de violences conjugales

5%

des femmes en couple déclarent avoir subi des insultes, des injures ou du dénigrement de la part de leur conjoint, 4% des coups et 3% des violences sexuelles

40%

c'est la hausse des signalements enregistrés sur : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

